FICHE TECHNIQUE

591

TUE FRELONS

INSECTICIDE PUISSANT

ACTION FOUDROYANTE et IMMEDIATE

DOMAINES D'APPLICATION

TUE FRELONS s'utilise exclusivement en extérieur, pour la destruction des nids de guêpes, frelons et toutes espèces dangereuses pour l'homme.
Réservé aux professionnels, l'aérosol est monté avec diffuseur gros débit (porté 6 mètres), qui forme un brouillard insecticide, paralysant, asphyxiant et mortel pour les insectes dans le champ d'action. Convient également pour détruire les mouches, moucherons, fourmis et autres insectes parasites.
Idéal pour les pompiers, les services municipaux, les écoles, les particuliers, les agriculteurs, les centres de loisirs, campings, clubs sportifs...

CARACTERISTIQUES

Insecticide à base de pyréthrinoides de synthèse synergisés.
Il engourdie et tue avec une efficacité maximum.
Absence d'odeur désagréable, produit stable.
La portée de l'aérosol est de 6 mètres et se vide en 20 secondes.

MODE D'EMPLOI

Ne pas utiliser à l'intérieur de l'habitat du fait de la puissance du jet.
Bien agiter avant emploi.
Le traitement doit être effectué de préférence tôt le matin ou en soirée.
Ne pas pulvériser face au vent.
Repérer le nid et l'approcher prudemment en se tenant à 3 mètres de distance (5 m maxi).
Tirer en visant le nid et en maintenant le boîtier droit et immobile de façon à ce que le cercle formé par le jet entoure parfaitement la cible.
Ne pas laisser à la portée des enfants.
Pendant l'utilisation, le port de gants et de lunettes ainsi qu'une tenue appropriée est conseillé.
Protéger les animaux à sang froid (poissons, serpents, etc.).

EMBALLAGE

4591A6	Aérosol 1000 ml	x 12

Usine & siège social
Parc Industriel de la Plaine de l'Ain
5 allée des Cèdres - 01150 Saint-Vulbas
Tél. +33 (0)4 74 40 20 20 - Fax +33 (0)4 74 40 20 21
www.orapi-maintenance.com

ORAPI® ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.